

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 avril 2016

Date de la convocation : 31 mars 2016 Date d'affichage : 31 mars 2016	Nombre de membres en exercice : 7 Nombre de votants : 6 Nombre de procuration : 1
<i>L'an deux mille quinze, le 05 avril 2016, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 31 mars 2016, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis Jean BOREL</i>	Présents : BOREL Louis Jean, PAVIER Denis, PEAGNO Jean-Pierre, GRANON Jonathan, , Joël MAZALAIGUE Absents ayant donné procuration : Thomas VERNAY à Louis Jean BOREL
Secrétaire de séance : Jean-Pierre PEAGNO	Absent(s) excusé(s) : PELTIER Ludivine

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 14 heures 00)

1. Délibération 1/2016 – 05/04/2016 – Approbation du compte de gestion 2015 (budget principal et budgets annexes)

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il est être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
Le conseil municipal charge et donne signature au Maire pour gérer ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

2. Délibération 2/2016 – 05/04/2016 – Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016.

Il propose une augmentation de 0.40 par taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette augmentation.

A savoir :

Taxe habitation : 13.88 %

Taxe foncière bâti : 9.18 %

Taxe foncière non bâti : 29.54 %

CFE : 19.70 %

Le conseil municipal donne signature et charge le Maire de gérer ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

3. Délibération 3/2016 – 05/04/2016 – Votes des comptes administratifs

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur BOREL Louis Jean, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Louis Jean BOREL, après s'être fait présenté le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		79 137.62		29 053.91	0.00	108 191.53
Opérations de l'exercice	167 724.60	159 200.23	132 510.93	86 593.50	300 235.53	245 793.73
TOTAUX	167 724.60	238 337.85	132 510.93	115 647.41	300 233.53	353 985.26
Résultat de clôture		70 613.25		-16 863.52		53 749.73
Restes à réaliser			79 842.89	5 214.00	79 842.89	5 214.00
TOTAUX CUMULES	167 724.60	238 337.85	212 353.82	120 861.41	380 078.42	359 199.26
RESULTATS DEFINITIFS		70 613.25		-91 492.41		- 20 879.16
COMPTE ADMINISTRATIFS ANNEXES – Service des Eaux						
Résultats reportés		25 114.97		97 249.03		122 364.00
Opérations de l'exercice	41 280.36	36 448.99	43 066.06	39 283.37	84 346.42	75 732.36
TOTAUX	41 280.36	61 563.96	43 066.06	136 532.40	84 346.42	198 096.36
Résultat de clôture		20 283.60		93 466.34		113 749.94
Reste à réaliser			33 666.72	0.00	33 666.72	0.00
TOTAUX CUMULES	41 280.36	61 563.96	76 732.78	136 532.40	118 013.14	198 096.36
RESULTATS DEFINITIFS		20 283.60		59 799.62		80 083.22
COMPTE ADMINISTRATIFS : Régie des Transports						
Résultats reportés		0.00			0.00	0.00
Opérations de l'exercice	1 850.24	23 666.98	0.00	0.00	1 850.24	23 666.98
TOTAUX	1 850.24	23 666.98	0.00	0.00	1 850.24	23 666.98
Résultat de clôture		21 816.74		0.00		21 816.74
Reste à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	1 850.24	23 666.98	0.00	0.00	1 850.24	23 666.98
RESULTATS DEFINITIFS		21 816.74		0.00		21 816.74

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : MM BOREL Louis Jean, PEAGNO Jean-Pierre, PAVIER Denis, GRANON Jonathan, MAZALAIGUE Joël,

Ont donné procuration : VERNAY Thomas à Louis Jean BOREL

Absente excusée : PELTIER Ludivine

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

4. Délibération 4/2016 – 05/04/2016 – Votes du budget primitif 2016

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 de façon détaillée.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982),

Précise que le budget de l'exercice 2016 a été établi en conformité avec la nomenclature M14.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,
Adopte le budget primitif de la Commune de GLANDAGE de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	216 056.15	216 056.15
FONCTIONNEMENT	237 199.05	237 199.05
TOTAL	453 255.20	453 255.20

5. Délibération 5/2016 – 05/04/2016 – Votes du budget Eau et Assainissement 2016

Monsieur le Maire présente le budget Eau et Assainissement 2016 et précise que le budget Eau et Assainissement a été établi en conformité avec la nomenclature M49.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **par 5 voix POUR et 1 voix d'ABSTENTION**,
Adopte le budget Eau et Assainissement de la Commune de GLANDAGE de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	509 056.79	509 056.79
FONCTIONNEMENT	54 955.03	54 955.03
TOTAL	564 011.82	564 011.82

6. Délibération 6/2016 – 05/04/2016 – Votes du budget Régie des transports 2016

Monsieur le Maire présente le budget Régie des Transports 2016 et précise que ce budget a été établi en conformité avec la nomenclature M43.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,
Adopte le budget primitif de la Commune de GLANDAGE de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	0.00	0.00
FONCTIONNEMENT	46 907.74	46 907.74
TOTAL	46 907.74	46 907.74

Commune de GLANDAGE

Registre des délibérations du conseil municipal

Emargements des membres du conseil municipal du 05 avril 2016	
Nom et Prénom	Signature
Joël MAZALAIGUE,	
Thomas VERNAY,	Ne prend pas part à la délibération 2/2016 vote des comptes administratifs 2015
Ludivine PELTIER,	Absente
Denis PAVIER, 2 ^{ème} adjoint	
Jonathan GRANON	
Louis Jean BOREL, Maire	Ne prend pas part à la délibération 2/2016 vote des comptes administratifs 2015
Jean-Pierre PEAGNO, 1 ^{er} adjoint	